L'internationalisation de l'enseignement supérieur universitaire français

De l'aperçu webométrique au point de vue des acteurs institutionnels

Jean-Paul Laurens

Université Paul-Valéry
Montpellier

1 Problématique

Pour la première livraison des *Cahiers du Rimes* [1], j'avais procédé à l'étude du contenu de la page d'accueil des sites Web des Services des relations internationales (SRI) des 81 universités françaises. Cette entrée webométrique m'avait permis de situer les établissements français les uns par rapport aux autres au regard des quatre logiques d'internationalité de référence identifiées par Gilles Breton [2] à savoir les dynamiques de coopération, d'internationalisation, de coopétition et de commercialisation.

La manière dont les universités françaises s'affichaient à l'international faisait état de trois positionnements distincts. La classification statistique réalisée isolait une première famille de campus regroupant 21 % des universités. Celles-ci fournissaient à l'internaute des éléments d'information peu nombreux et s'inscrivaient dans une logique minimale d'ouverture culturelle et d'internationalisation : principalement à destination des étudiants. Une seconde famille, regroupant 26 % des universités, fournissait des informations à la fois nombreuses et diversifiées. Ces dernières étaient relatives d'abord à la logique d'internationalisation (échanges et mobilité académiques),

1. Jean-Paul Laurens, « L'internationalisation de l'enseignement supérieur universitaire français : aperçu webométrique », dans Mario Laforest, Gilles Breton et David Bel (sous la direction de), *Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire : Points de vue d'acteurs,* Paris, Editions des archives contemporaines, 2014, pages 55-88.

2. Gilles Breton, « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères*, n° 6, juin 2011, 4 pages.

ensuite à la logique de coopétition (positionnement stratégique et compétitif de l'établissement sur le marché global de l'enseignement supérieur) et enfin à la logique de coopération (aide au développement et au transfert de technologie vers les pays en voie de développement ou émergents). Cette classe regroupait les campus où l'affichage international était le plus ambitieux. Une troisième famille enfin, la plus importante (53 % des universités), rassemblait les établissements qui communiquaient, à l'attention de leurs usagers et de leurs visiteurs, avec des éléments d'information relatifs aux deux registres les plus communément usités : l'internationalisation et la coopétition.

En conclusion, j'avais écrit d'une part que l'internationalité des universités françaises, telle que la révélait leur affichage Web, était fondamentalement tournée vers la logique d'internationalisation (présente sur 100 % des sites) puis que la logique de coopétition (présente sur 86 % des sites) avait bien intégré les esprits en faisant dorénavant partie de la rhétorique communicationnelle des établissements d'enseignement supérieur. J'avais noté d'autre part que la logique de coopération, la plus ancienne à s'être développée au sein de l'université française, était en net repli puisque affichée par seulement 20 % des sites. J'avais aussi relevé que les sites Web des SRI universitaires taisaient la plus récente des logiques d'internationalité à savoir la commercialisation : évoquée sur 1 % des sites. Cette dernière était pourtant, aux dires de nombreux observateurs internationaux [3], en net développement de par le monde et, dans un avenir proche, amenée à se développer encore au regard de préconisations gouvernementales récentes [4].

Cette première approche webométrique de l'internationalité des établissements d'enseignement supérieur français n'en restait pas moins imparfaite. Même si plusieurs travaux indiquaient que les sites Web des organisations étaient généralement un bon miroir des institutions dont ils servaient les intérêts [5], l'affichage sur Internet ne pouvait pas être pris pour le décalque exact des discours institutionnels, des stratégies à l'international et encore moins des pratiques et actions réelles adoptées par les différents services et acteurs des Relations internationales (RI) universitaires. L'affichage sur Internet est une chose, l'opinion des acteurs et leurs actions institutionnelles en sont une autre.

Aussi, pour cette seconde livraison des *Cahiers du Rimes,* j'ai porté mon intérêt sur le discours des acteurs responsables des RI des établissements universitaires français. D'abord sur l'idée qu'ils se font de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en général et de l'internationalité de leur université en particulier. Ensuite sur l'attention qu'ils accordent à l'information affichée par leur SRI sur le Web du campus à destination des candidats à la mobilité académique. Ceci dans le but d'avancer dans la connaissance de l'internationalité universitaire française puis d'éprouver les résultats de la démarche webométrique. Entre d'une part, l'affichage et la communication (abor-

3. Christine Musselin, Benedetto Lepori, Simon Marginson, Rajani Naidoo et Stéphan Vincent-Lancrin, L'enseignement supérieur face à l'internationalisation et à la privatisation, *Critique internationale*, n° 39, avril-juin 2008, pages 5-107.

4. Pour ce qui est de la France, on peut lire Nicolas Charles et Quentin Delpech (avec la contribution de Julian Michelet), *Investir dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur*, Commissariat général à la stratégie et à la prospective - France stratégie, Paris, janvier 2015, 203 pages.

5. Nathalie Pinède et David Reymond, « Approche extensive des métadonnées pour un site Web : principes d'élaboration et applications d'une taxinomie », *Etudes de communication*, n° 36, 2011, page 88.

dés *via* l'étude de 2012) et d'autre part, les pratiques et réalisations (qui pourraient être mises au programme d'une analyse à venir) s'intercale le niveau des discours et de l'opinion des acteurs institutionnels qu'il convient de ne pas négliger : c'est de celui-ci dont il sera ici question.

2 Méthodologie

Pour ce faire, j'ai procédé en mars 2015 à un second recueil de données, cette fois de type questionnaire, auprès des acteurs responsables des RI des 73 universités françaises [6]. Sont retenus pour chaque établissement deux interlocuteurs. D'une part le ou la vice-président(e) en charge des RI (VPRI) (dont 64 % sont des hommes) et d'autre part la directrice ou le directeur du SRI (dont 85 % sont des femmes). En fait, les établissements français ont adopté une gouvernance des RI composée d'un tel binôme à l'exception de cinq universités qui se sont dotées de deux VPRI et d'un DSRI, de trois universités où la responsabilité des RI reposent sur le seul DSRI, d'une université où le VPRI dirige seul le SRI et enfin d'une université dans laquelle les RI sont sous la responsabilité d'un binôme où l'on retrouve la DSRI puis directement le Président de l'établissement. Notons au passage cette conséquence de la réforme de la gouvernance universitaire : l'émergence d'une vice-présidence spécifiquement en charge des RI dans la quasi-totalité des campus français aux côtés des traditionnelles vice-présidences du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Conseil des études et de la vie universitaire.

La population initiale de l'étude comprend donc 73 universités c'est-à-dire la totalité des établissements français et 149 acteurs responsables (généralement deux par université) auxquels un questionnaire électronique et anonyme de douze questions simples est adressé par courriel. Qu'en est-il des réponses recueillies et, au préalable, de leur pertinence ?

Tableau 1 : Origine des réponses au questionnaire par établissement

Total des établissements = 73		VPRI	
		Réponse	Non réponse
DSRI	Réponse	25	25
	Non réponse	18	5

96 acteurs sur les 149 personnes contactées ont répondu à l'enquête ce qui correspond à un taux de réponse de 64 % : 45 VPRI et 51 DSRI se sont aimablement prêtés au sondage. Il nous a été impossible, malgré plusieurs relances (y compris téléphoniques), d'atteindre un meilleur niveau de retour. Cela dit, et c'est pour cette raison que j'ai contacté deux acteurs par établissement, je suis en possession d'au moins une réponse sur les deux visées pour 68 des 73 universités françaises : à savoir 93 % des établissements composant l'espace de l'enseignement supérieur universitaire national. Concrètement, une première vingtaine pour laquelle je dispose seulement de l'avis du VPRI et une seconde pour laquelle je suis simplement en possession de l'opinion du DSRI (*cf.* tableau 1). Dans un certain nombre de cas, cette réponse unique s'est avérée

6. Quelques universités françaises ont fusionné entre 2012 et 2015 d'où un effectif différent d'établissements d'enseignement supérieur entre cette enquête et l'étude webométrique précédente.

être le fruit d'une concertation entre le VPRI et le DSRI qui ont répondu de concert au formulaire sur le compte de l'un d'entre eux. Je sais cela grâce aux contacts que j'ai eus avec certains à l'occasion des relances téléphoniques effectuées pour maximiser le taux de retour en complément des relances par courriel. Enfin, il est une dernière vingtaine d'établissements pour lesquels je dispose de deux avis : celui du DSRI et celui du VPRI, c'est-à-dire du regard de l'administrateur et de celui du politique.

Ces réponses permettent une bonne représentativité des données. D'abord, parce que les établissements qui n'ont pas répondu au formulaire sont peu nombreux (cinq sur 73). Ensuite, parce que ces derniers ne présentent pas de caractéristiques communes spécifiques en termes de discipline, de taille, de localisation ou encore de positionnement à l'international. Enfin parce que les réponses formulées par les VPRI et les DSRI divergent peu sur les questions fondamentales malgré une position statutaire différente.

Pour obtenir ce large panel de réponses et adosser l'analyse sur un matériel significatif, j'ai privilégié la brièveté du questionnement : je ne crois pas aux questionnaires très longs auxquels on finit souvent par répondre pour mieux s'en débarrasser ! J'ai volontairement limité le sondage à douze questions standardisées qui n'ont pas vocation à fournir une analyse qualitative fine et détaillée des points de vue des acteurs identifiés. Le but est plutôt de dégager des ordres de grandeurs et des tendances susceptibles d'être confrontés à ceux constatés avec l'approche webométrique initiée en 2012. Dans les faits, le taux de remplissage de la base de données de 2015 est bon (95 % des cellules de celle-ci sont documentées) et les non réponses aux questions sont exceptionnelles (90 % des questionnaires sont correctement voire intégralement remplis) pour ce qui est, bien sûr, des 96 questionnaires reçus et exploitables.

Les questions posées aux responsables RI portent sur deux domaines. D'abord sur leur opinion à l'égard des quatre dimensions de l'internationalité des universités (coopération, internationalisation, coopétition, commercialisation) qui nous servent de références et d'indicateurs depuis la première étude : les jugent-elles respectivement très importantes, importantes, peu importantes ou sans importance ? Ensuite sur la disposition des acteurs universitaires à l'égard du site Web du SRI afin d'appréhender l'aptitude de ce dernier à refléter correctement la politique et le travail menés par leur SRI et leur université.

Le questionnaire électronique de deux fois six questions utilisé est le suivant :

Thème : L'internationalisation de l'université

1-Pensez-vous que l'internationalisation de l'enseignement supérieur est un enjeu :

☐ *Surtout pour l'étudiant ;* ☐ *Surtout pour l'université ;* ☐ *Surtout pour le pays ;* ☐ *Autre*

2-Pensez-vous que contribuer au processus de transformation socio-économique du monde et au transfert des savoirs universitaires vers des pays en voie de développement est, pour votre SRI, une mission :

☐ *Très importante ;* ☐ *Importante ;* ☐ *Peu importante ;* ☐ *Sans importance*

3-Pensez-vous que contribuer au développement de la mobilité des étudiants, internationaliser les programmes d'études et former les diplômés aux compétences internationales est, pour votre SRI, une mission :

☐ *Très importante ;* ☐ *Importante ;* ☐ *Peu importante ;* ☐ *Sans importance*

4-Pensez-vous que contribuer à l'amélioration du prestige de l'université sur le marché de l'enseignement supérieur et établir des partenariats stratégiques de recherche à l'étranger est, pour votre SRI, une mission :

☐ *Très importante ;* ☐ *Importante ;* ☐ *Peu importante ;* ☐ *Sans importance*

5-Pensez-vous que contribuer à l'accroissement des ressources et des revenus de l'université par le biais de l'accueil d'étudiants internationaux et développement de programmes et campus à l'étranger est, pour votre SRI, une mission :

☐ *Très importante ;* ☐ *Importante ;* ☐ *Peu importante ;* ☐ *Sans importance*

6-Pensez-vous que votre établissement fait de l'internationalisation de l'enseignement supérieur une priorité de son plan de développement ?

☐ Plutôt oui ; ☐ Plutôt non ; ☐ Autre

Thème : Les relations internationales et le Web

7-Diriez-vous que les pages Web du service des Relations internationales de votre université révèlent ce que sont les priorités à l'international du service que vous dirigez ?

☐ *Tout à fait ;* ☐ *Plutôt oui ;* ☐ *Plutôt non ;* ☐ *Pas du tout ;* ☐ *Autre*

8-Diriez-vous que les pages Web affichées par votre service de Relations internationales sur le site de l'université sont :

☐ *Plutôt très consultées ;* ☐ *Plutôt peu consultées ;* ☐ *Autre*

9-Diriez-vous que les informations affichées sur le site Web de l'université par votre service de Relations internationales sont :

☐ *Plutôt essentielles pour l'accomplissement de la mission du service ;*

☐ *Plutôt secondaires pour l'accomplissement de la mission du service ;*

☐ *Plutôt inutiles pour l'accomplissement de la mission du service ;*

☐ *Autre*

10- Diriez-vous que la conception et le contenu des pages Internet de votre service de Relations internationales sont l'émanation :

☐ *Plutôt du service de Relations internationales de votre université ;*

☐ *Plutôt du service d'information et communication de votre université ;*

☐ *Plutôt du service informatique de votre université ;*

☐ *Autre*

11- Diriez-vous que les informations affichées sur le site Web de l'université relatives aux Relations internationales de votre établissement sont le fruit d'une attention :

☐ *Très forte ;* ☐ *Plutôt forte ;* ☐ *Plutôt faible ;* ☐ *Très faible ;* ☐ *Autre*

12-Pensez-vous pertinent de se servir de l'information affichée par un service sur le site Web de son établissement pour se faire une idée de la politique et de l'activité qu'il développe ?

☐ *Plutôt oui ;* ☐ *Plutôt non ;* ☐ *Autre*

Les résultats obtenus à partir de ce sondage peuvent être présentés en quatre points. Le premier concerne les opinions des acteurs responsables des RI au regard des quatre dimensions de l'internationalité universitaire (coopération, internationalisation, coopétition, commercialisation). Le second est relatif aux corrélations susceptibles d'être constatées entre ces opinions, la position institutionnelle des acteurs (VPRI ou DSRI) et les caractéristiques de l'établissement d'enseignement supérieur (taille, localisation, spécialité, classement et nombre d'étudiants en mobilité). D'autre part, le troisième aborde le discours des VPRI et DSRI au sujet du site Web de leur SRI et la manière dont il peut refléter leur travail à l'international. Enfin, le quatrième aborde la cohérence des opinions formulées par les acteurs responsables des RI universitaires (sondage 2015) avec les résultats de l'étude webométrique de 2012 ne portant que sur l'affichage Web des SRI par le biais des quatre dimensions de référence à savoir la coopération, l'internationalisation, la coopétition et la commercialisation.

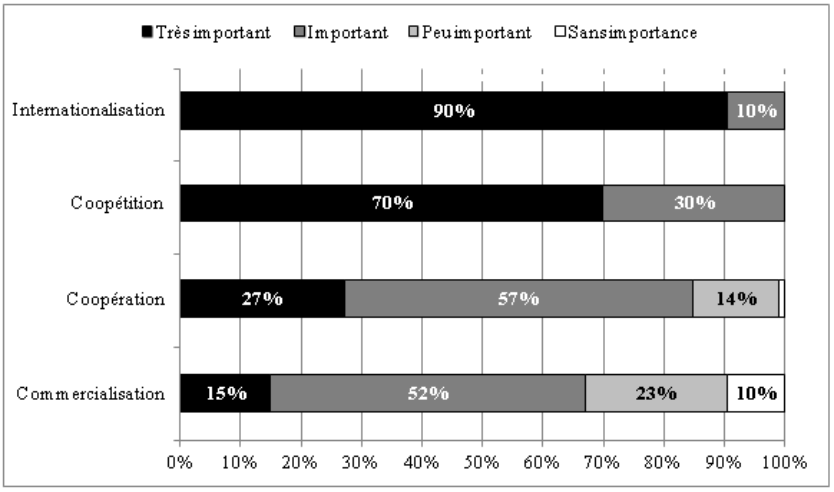
3 Premier résultat : les acteurs universitaires et l'internationalité de leur établissement

Pour cerner la posture des responsables RI au regard des logiques d'internationalité, il leur est demandé, *via* une première batterie de quatre questions, d'évaluer l'importance d'une formulation type et représentative de chacune des dimensions de la globalisation universitaire selon la typologie fondamentale de Gilles Breton (questions 2 à 5).

A l'évidence, la logique d'internationalisation, c'est-à-dire celle de la mobilité et des échanges internationaux, est omni présente dans le discours des acteurs institutionnels comme elle l'était sur l'affichage Web des établissements. 90 % des VPRI et DSRI pensent que « *contribuer au développement de la mobilité des étudiants, internationaliser les programmes d'études et former les diplômés aux compétences internationales* » est une mission « *très importante* » (*cf.* tableau 2). Seuls 10 % des répondants la jugent au moins *« importante »*. Aucun ne répond « *peu importante* » ou *« sans importance »*. Comme je le repérais au travers de l'analyse de contenu des pages d'accueil des sites Web des SRI en 2012, vient ensuite, par ordre décroissant, la logique de coopétition. 70 % des VPRI et DSRI pensent que « *contribuer à l'amélioration du prestige de l'université sur le marché de l'enseignement supérieur et établir des partenariats stratégiques de recherche à l'étranger* » est une mission « *très importante* ». 30 % de l'échantillon la jugent également « *importante* ». Comme c'est le cas de la logique d'internationalisation, personne ne qualifie la logique de coopétition de « *peu importante* » ou « *sans importance* ».

Il n'en est pas tout à fait de même pour la logique de coopération. Celle-ci est en retrait comme elle l'était dans l'affichage Web précédemment étudié. Seulement 27 % des acteurs VPRI et DSRI pensent que « *contribuer au processus de transformation socio-économique du monde et au transfert des savoirs universitaires vers des pays en voie de développement* » est très important et 58 % important. 14 % d'entre eux qualifient la coopération de « *peu importante* ». Enfin, avec des ordres de grandeurs quelques peu similaires, la logique de commercialisation apparaît également comme seconde. 15 % seulement des acteurs disent que « *contribuer à l'accroissement des ressources et des revenus de l'université par le biais de l'accueil d'étudiants internationaux, le développement de programmes et campus à l'étranger* » est une mission « *très importante* » pour le SRI qu'ils dirigent politiquement ou administrativement. Si 52 % la jugent certes « *importante* », 23 % l'estiment « *peu importante* » et 10 % « *sans importance* ». Une remarque s'impose ici : cette dernière logique, qui était totalement absente des unités de sens utilisées par les SRI sur les pages d'accueil de leur site Web pour communiquer à l'international est, au niveau du discours des acteurs institutionnels, quoique secondaire, bien présente dans les préoccupations d'un nombre non négligeable de VPRI et DSRI.

Tableau 2 : Les logiques à l'international



Nous sommes donc, tant dans l'affichage que dans le discours, en présence d'un rapport universitaire à l'international valorisant ce qui constitue l'essentiel de l'internationalité des campus contemporains à savoir, la mobilité des étudiants et la mobilité académique. Viennent ensuite par ordre d'importance, d'abord la logique de coopétition, ensuite de coopération et enfin de commercialisation. Cette hiérarchisation des enjeux d'internationalité, obtenue par le biais de l'étude des sites Web dans un premier temps puis directement auprès des acteurs universitaires des RI dans un second temps, est semblable à celle que nous avions obtenue auprès d'un millier d'étudiants montpelliérains en 2012. 90 % étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'internationalisation de l'enseignement supérieur devait favoriser « *la mobilité des étudiants* »

(indicateur d'internationalisation), 72 % étaient d'accord avec l'idée selon laquelle elle devait accroitre « *la réputation des universités* » (indicateur de coopétition), 46 % étaient d'accord avec l'assertion selon laquelle l'internationalisation de l'enseignement supérieur devait dynamiser « *le potentiel économique des nations* » (indicateur de coopération) et 30 % seulement étaient d'accord avec le fait qu'elle devait augmenter « *les ressources financières des établissements* » (indicateur de commercialisation).

Nous avons par ailleurs profité de ce sondage auprès des VPRI et DSRI, pour leur demander (question 1) pour qui l'ouverture internationale de l'enseignement supérieur était *« un enjeu »* important ? Leurs réponses se répartissent presque en trois tiers : 37 % pensent à « *l'université* », 30 % à *« l'étudiant »* et 24 % au « *pays* ». 10 % refusent de trancher et indiquent qu'il s'agit, à égalité, d'« *un enjeu* » pour *« l'étudiant »* et pour « *l'université* » auxquels quelques responsables ajoutent volontiers aussi « *le pays* ».

Nous leur avons également demandé (question 6), s'ils jugeaient que leur campus faisait des RI « *une priorité du plan de développement* » universitaire ? Trois sur quatre le pensent ce qui est loin d'être négligeable. Certes, quelques personnes ont indiqué qu'il existe un décalage entre les intentions affichées et la réalité des pratiques de l'institution, mais ces remarques restent peu nombreuses. Comme le constate une enquête similaire réalisée au Canada en 2014 [7], les acteurs de l'internationalisation universitaire considèrent que leur mission fait désormais partie des priorités du plan de développement stratégique de leur établissement. Cela est corroboré, en France, par la montée en puissante des VPRI dans l'organigramme de la gouvernance des universités.

4 Second résultat : le discours à l'épreuve des positions et situations institutionnelles

Comme nous l'avons déjà noté, la posture à l'international des 96 répondants au sondage ne présente pas de différence remarquable entre les VPRI et les DSRI. A quelques pourcents près, les réponses de ces deux catégories de responsables RI sont comparables sur les questions relatives aux logiques d'internationalisation, de coopération et de commercialisation (tout au plus 3 % d'écart ce qui est peu) (*cf.* tableau 3). Seule la référence à la coopétition présente une divergence notable [8]. Les VPRI jugent globalement cette logique plutôt « *très importante* » (79 % d'entre eux contre 62 % des DSRI) tandis que les DSRI la qualifient de plutôt « *importante »* (38% d'entre eux contre 21 % des VPRI). Il est effectivement dans la logique de coopétition une dimension de stratégie politique à laquelle les VPRI ne peuvent pas rester insensibles compte tenu de leur place, rôle et fonction institutionnelle du moment.

De la même manière que nous l'avions fait dans l'analyse de contenu portant sur les pages d'accueil des sites Web des établissements universitaires français, on peut tenter de repérer les variations dans les réponses des acteurs selon les caractéristiques institutionnelles des établissements d'appartenance. Or, l'opinion des responsables sollicités

7. Association des universités et collèges du Canada, *Les Universités canadiennes dans le monde*, Enquête de l'Aucc sur l'internationalisation, Ottawa, 2014, 42 pages, page 4.

8. Les corrélations retenues le sont au regard du test du khi².

ne varie pas d'une université à l'autre selon sa taille du campus et sa localisation géographique. Elle ne varie pas davantage selon les domaines disciplinaires ou encore l'éventuelle présence de l'établissement dans le classement de Shanghai. Force est de constater que l'ouverture à l'international n'est le privilège d'aucun profil institutionnel. Le point de vue exprimé par les 96 VPRI et DSRI interrogés est seulement corrélé avec le pourcentage d'étudiants internationaux présents sur le campus universitaire. En effet, les avis émanant d'universités qui comptent relativement peu d'étudiants étrangers sont, en tendance, plutôt ceux qui accordent à la logique de coopération « *peu* » ou « *pas d'importance* » puis ceux qui accordent à la logique d'internationalisation tout au plus de l'« *importance* » sachant que la plupart des acteurs indique que celle-ci est « *très importante* ».

Tableau 3 : L'opinion des VPRI et DSRI sur les logiques d'internationalité

	VPRI	DSRI
Internationalisation	89 % très importante	92 % très importante
Coopétition	*79 % très importante* *21 % importante*	*62 % très importante* *38 % importante*
Coopération	83 % très importante + importante	86 % très importante + importante
Commercialisation	66 % très importante + importante	64 % très importante + importante

A l'issue de cette première étape de l'analyse, toute macroscopique et à l'affût de tendances générales, tout se passe comme si le discours des acteurs corroborait l'essentiel des observations faites à partir des pages d'accueil des sites Web des SRI universitaires et du sondage réalisé auprès d'étudiants. Nous retrouvons la même hiérarchie à savoir 1-internationalisation, 2-coopétition, 3-coopération et 4-commercialisation à l'œuvre dans les établissements d'enseignement supérieur français. A quelques nuances près bien sûr, liées à la nature du matériel étudié : hier des informations affichées sur un site Web et l'opinion des étudiants puis aujourd'hui l'avis et le point de vue formulés dans le cadre d'une enquête de type sondage par les VPRI et DSRI.

Il faut toutefois remarquer que, derrière une hiérarchie des dynamiques identique, le discours des étudiants se caractérisait par une adhésion remarquable à la logique de coopération (associé chez eux à une démarche humanitaire) tandis que le discours des acteurs RI se distingue par une sensibilité à la question de la commercialisation. Si cette dernière était quasiment absente des unités de sens recensées sur les pages d'accueil des sites Internet des SRI, elle est repérable dans le discours des acteurs responsables des RI. D'une part quantitativement : 15 % des acteurs la jugent « *très importante* » et 52 % « *importante* ». D'autre part qualitativement : plusieurs responsables ont manifesté, à son encontre, des critiques fortes et ont formulé des commentaires écrits. Profitant de l'ouverture de la réponse « *autre* », certains VPRI et DRSI ont signalé que « *l'université est un service public, les étudiants ne sont pas de la marchandise* », qu'« *accroitre les ressources et revenus d'un établissement n'est pas la mission d'un service RI même s'il y contribue en fonction des actions mises en place et projets déposés* » ou encore que « *les étudiants internationaux sont bien plus qu'une ressource financière ou une manière d'accroître les revenus de l'univer-*

sité ». Bref, si la logique de commercialisation ne s'affiche pas, elle fait bien partie de l'internationalité universitaire française non sans susciter, dans certains cas, le débat.

5 Troisième résultat : les acteurs universitaires et l'affichage Web à l'international

Vient le moment de cerner ce que pensent les responsables administratifs et politiques des SRI des informations RI affichées sur le site du service. S'approprient-ils cet outil dans le cadre de leur action ? Accordent-ils au site Web le pouvoir de refléter leur positionnement et leur opinion voire de révéler la réalité des pratiques qui sont les leurs ou celles de leur institution dans le domaine ? Pour appréhender ce point, une seconde batterie de questions est formulée à l'intention des VPRI et DSRI.

Quelques-unes visent à déterminer la place qu'a le site Web du SRI dans l'activité du service et consistent à approcher le soin avec lequel le contenu de ce dernier est produit. A l'évidence, les informations affichées sur le site Web de l'université par le SRI sont plutôt maîtrisées par celui-ci. Cela dit, si 25 % des acteurs ne répondent pas ou indiquent ne pas savoir, faute d'outil, si leur site Web est peu ou très visité, une majorité indique (sans différence notable entre les VPRI et les DSRI) qu'il est selon eux *« plutôt très consulté »* (45%) que *« plutôt peu consulté »* (30%) (question 8).

Ceci peut être mis en perspective avec le fait que ces acteurs RI accordent une grande importance à Internet dans l'accomplissement de leur mission (question 9). En effet, 82 % d'entre eux accordent une importance « *essentielle* » au site Web au regard des informations qu'il véhicule et des procédures qu'il permet d'effectuer. 18 % seulement lui donnent un rôle « *secondaire* » et aucun des responsables interrogés ne le qualifient d'*« inutile »*. Notons à ce sujet une différence entre les VPRI et les DSRI bien compréhensible puisque ce sont ces derniers qui jugent le plus Internet d'essentiel : c'est le cas de 92 % des directeurs de services contre 72 % des vice-présidents. Sans doute au regard des services rendus et des facilités que le Web apporte à la gestion administrative des dossiers internationaux.

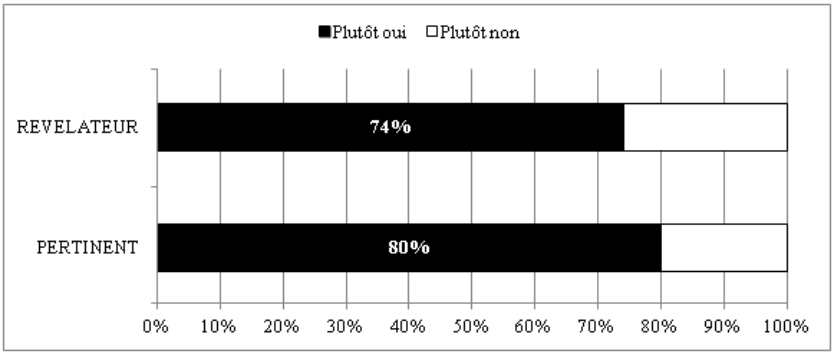
J'ai un temps imaginé que le site Web des SRI pourrait ne pas être considéré comme représentatif du travail effectué par le service et ses responsables. D'une part en raison d'une faible emprise de leur part sur sa conception et sa mise à jour et d'autre part du fait d'une réserve générale à son encontre : une page Web ne pouvant signifier ce qu'est l'étendue et la complexité des actions d'un service tel que celui des RI. Pour éprouver cette hypothèse, j'ai d'abord demandé (question 10) aux acteurs d'évaluer l'opinion selon laquelle le site Web du SRI était successivement l'émanation de leur service RI, du service de communication de leur établissement voire du service informatique de celui-ci : autres services susceptibles de jouer un rôle important voire dominant sur le contenu du site Web du SRI. Or la réponse est claire : 88 % des 96 acteurs jugent que les pages internationales de leur site émanent essentiellement du « *service des relations internationales* ». Seuls 10 % disent qu'il est l'émanation du « *service de communication* » et 2 % seulement du *« service informatique »*.

J'ai ensuite demandé (question 11) aux acteurs responsables, toujours pour évaluer l'implication du SRI dans la conception et l'actualisation de leur site Web, si celui-

ci était le fruit d'une attention faible ou forte de leur part. Ici encore, les réponses sont positives. 63 % des acteurs estiment qu'il résulte d'une « *plutôt forte* » et 8 % d'une « *très forte* » attention du SRI. Autrement dit, un peu plus de sept personnes sur dix le pensent. Inversement 28 % des VPRI et DSRI estiment l'investissement « *plutôt faible* » et 1 % « *très faible* ». Sur cette question une différence apparaît entre les VPRI et DSRI : ces derniers sont plus souvent convaincus de l'implication réelle de leur service dans la production du site Web du SRI.

Enfin pour finir sur cet aspect, deux questions cherchent à évaluer la pertinence qu'il y a, toujours selon les acteurs des RI, à déterminer l'orientation de leur service à partir de l'information affichée sur leur site Web. J'ai déjà dit que je m'attendais à ce que les acteurs marquent une certaine réticence à l'égard de l'évaluation webométrique. Or il n'en est rien. Le procédé leur semble tout à fait crédible et le jugement possible compte tenu de la place prise par la communication électronique dans la vie des organisations administratives contemporaines et sans doute aussi de leur implication et expérience personnelles. Pour preuve, si seulement 8 % des répondants indiquent que les pages Web du SRI de leur université révèlent *« tout à fait »* ce que sont les priorités à l'international du service, 66 % pensent que la réponse est « *plutôt oui »* : à savoir les deux tiers. 25% pensent « *plutôt non* » et seulement 1 % « *pas du tout* » (question 7). Aussi un total de trois acteurs sur quatre valide l'idée que les pages Web du SRI de l'établissement « *révèlent ce que sont les priorités à l'international* » du service qu'il dirige administrativement ou politiquement (*cf.* tableau 4).

Tableau 4 : L'opinion des VPRI et DSRI sur la représentativité des sites web SRI



Dans le même ordre d'idée, huit VPRI et DSRI sur dix pensent qu'il est même plutôt pertinent de se servir de l'information affichée par un service sur le site Web de son établissement pour se faire une idée des priorités de la politique et de l'activité qu'il développe (question 12). Deux sur dix seulement pensent le contraire. Les réponses varient, comme les précédentes, en fonction du statut de l'acteur : les DSRI sont moins critiques à l'égard de ce procédé que les VPRI. Mais dans l'ensemble, il n'y a pas de réserve sur ce point.

Bref, il apparaît que le fait de résumer l'activité d'un SRI à ce qui apparaît sur son site ne froisse pas grand monde : la webométrie serait entrée dans les mœurs à la vitesse de la communication électronique. Tout se passe donc comme s'il était possible, pour

les VPRI et DRSI interrogés, de procéder à l'évaluation et à l'estimation du degré d'internationalité de leur établissement en étudiant l'affichage Web du SRI. Si cela ne prouve pas que l'analyse de contenu des pages d'accueil des sites Web soit une vitrine pertinente des pratiques et discours des SRI des universités françaises, cela indique toutefois qu'il ne leur paraît pas extravagant de lier le niveau et la nature effective de l'internationalité des campus universitaires avec le contenu affiché sur le site Web des SRI. Il faut cependant ajouter que les 96 VPRI et DSRI qui ont eu la gentillesse de répondre à ces questions, l'ont fait sans connaître le positionnement que l'analyse de contenu de 2012 leur attribuait. Sans doute ont-ils pensé que ce dernier reflétait effectivement ce qu'est le positionnement à l'international qu'ils pensent être celui de leur établissement : ce qui reste à vérifier.

6 Quatrième résultat : de l'affichage Web (2012) à l'opinion des acteurs (2015)

Pour aller plus avant dans notre démarche de recherche, il faut, pour terminer, se demander si l'opinion affichée par les acteurs RI de 2015 coïncide avec le diagnostic fait de l'affichage Web de leur SRI par l'étude de 2012. Pour ce faire, il faut basculer de l'échelle macroscopique vers l'échelle microscopique. Il ne faut pas seulement se contenter du sentiment des acteurs sur la représentativité des sites. Il ne faut pas non plus seulement regarder la cohérence des résultats entre les deux enquêtes au niveau global pour ce qui est des quatre logiques d'internationalité c'est-à-dire constater, ce que nous avons fait, les mêmes ordres de grandeur et la même hiérarchie des dynamiques dans l'étude des sites Web et l'analyse des propos d'acteurs. Il faut désormais comparer, établissement par établissement, la cohérence entre le positionnement institutionnel déduit de l'information affichée sur le site Internet du service d'une part (enquête 2012) et les propos puis opinions formulés par les acteurs institutionnels (VPRI et DSRI) qui les dirigent d'autre part (enquête 2015). Y a-t-il concomitance ou au contraire divergence entre les données ? L'opinion des responsables RI est-il concordant avec les tendances qui se dégagent du site de leur SRI pour ce qui est des indicateurs d'internationalité ?

Bien sûr, il existe un décalage temporel entre les deux recueils de données puisque les sites étudiés étaient ceux de 2012 et les discours analysés ceux des acteurs responsables en 2015. Mais la sociologie des organisations montre que les transformations brutales et rapides dans les institutions universitaires, certes possibles, sont rares. Et de fait, dans notre échantillon, exceptionnels sont les établissements qui ont radicalement changé leur site SRI ou leur dirigeants RI entre 2012 et 2015. Il existe ensuite une différence de nature dans les données des deux enquêtes susceptibles de biaiser la comparaison terme à terme : les motivations qui président au choix des informations qu'il revient de communiquer sur le Web du SRI ne sont pas les mêmes que celles qui poussent un acteur et responsable de RI à donner son avis ou son opinion sur telle ou telle dimension de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une enquête anonyme à vocation scientifique. Il est enfin un autre élément qui gêne la comparaison : doivent être exclues de cette partie de l'analyse les universités qui ont fusionné entre 2012 et 2015 et pour lesquelles les données ne sont plus directe-

ment comparables établissement par établissement. Ces réserves faites, qu'est-ce que l'examen des données au niveau microscopique apporte à notre propos ?

Pour répondre à cette question, on peut croiser le volume des unités de sens relevées en 2012 sur les sites des établissements avec le niveau des réponses enregistré en 2015, logique par logique, auprès des acteurs responsables des RI de chaque université. Ceci fait, il n'apparaît aucune corrélation significative (*cf.* tableau 5). Autrement dit, le nombre d'unités de sens comptabilisées pour chaque dynamique à l'international par établissement sur la page d'accueil du site Web de son SRI est indépendant du point de vue et de l'avis exprimés par les responsables RI de l'université pour la logique considérée ! 35 responsables pensent par exemple la coopétition « *très importante* » or les énoncés relatifs à celle-ci sont rares sur leur site. 38 responsables pensent l'internationalisation « *très importante* » or les énoncés relatifs à celle-ci y sont également rares. Enfin, 57 responsables pensent la coopération « *très importante* » or les énoncés relatifs à celle-ci sont rares sur leur sites Web.

Tableau 5 : L'opinion des VPRI/DSRI en 2015 et l'affichage sur des sites web SRI 2012

		2012	
Coopération : corrélation non significative		Présent	Absent
2015	Très importante ou Importante	16 cas : 18 %	57 cas : 65 %
	Peu importante ou Sans importance	1 cas : 1 %	14 cas : 16 %
Internationalisation : corrélation non significative		Présent	Rare
2015	Très importante	43 cas : 48 %	39 cas : 43 %
	Importante	4 cas : 4 %	4 cas : 4 %
Coopération : corrélation non significative		Présent	Rare
2015	Très importante	27 cas : 31 %	35 cas : 40 %
	Importante	9 cas : 10 %	17 cas : 19 %
Commercialisation : corrélation non significative		Présent	Absent
2015	Importante	1 cas : 1 %	60 cas : 67 %
	Peu importante	2 cas : 2 %	27 cas : 30 %

Au niveau le plus fin, c'est-à-dire microscopique, il ne peut donc pas être établi de lien entre l'affichage Web et le discours des acteurs institutionnels. Ce n'est pas parce que le discours des acteurs d'une université donnée est particulièrement positif sur telle ou telle logique à l'international que celle-ci constitue une ligne forte de l'information affichée et communiquée sur le site de l'établissement. Et inversement, ce n'est pas parce qu'il existe une certaine réserve dans le discours exprimé par les responsables RI qu'il en est de même sur Internet. Aussi, contrairement à ce que nous envisagions initialement mais aussi à ce que pensent les acteurs des RI eux-mêmes, la page d'accueil

des sites des SRI universitaires n'est pas toujours le parfait décalque de l'opinion véhiculée par leurs responsables. Le niveau de l'affichage Web et celui du discours institutionnel ne coïncident pas. Resterait à vérifier lequel est le meilleur reflet des activités et des pratiques à l'international développées réellement par l'établissement : ce qui resterait à faire mais ne peut l'être ici faute des données adéquates.

7 Conclusion

Que conclure au terme de cette seconde investigation ? D'abord, que l'analyse de l'internationalité universitaire *via* la page d'accueil de leur site Web et le discours des responsables RI fonctionne bien jusqu'à une certaine échelle. Au niveau macroscopique, les résultats sont concordants. L'analyse de contenu des sites et le recueil du discours des acteurs VPRI et DSRI mettent en évidence les mêmes priorités et les mêmes tendances générales au sein de l'espace de l'enseignement supérieur universitaire français en cette décennie 2010. Dans l'ordre : 1-internationalisation, 2-coopétition, 3-coopération et pour finir 4-commercialisation.

Cela dit, sans que cela n'influe sur le classement des logiques, il est quelques écarts entre l'affichage d'une part et le discours développé par certains acteurs de l'enseignement supérieur d'autre part au niveau de la logique de coopération et de la logique de commercialisation. En effet, jugée « *très importante* » par seulement un quart des responsables universitaires et « *peu importante* » par 10% d'entre eux, la coopération est également en retrait sur les sites Web des services de relations internationales (elle n'est présente que sur 20% d'entre eux). Pourtant, elle s'avère attractive pour de nombreux étudiants. En effet, comme le montre l'enquête réalisée auprès d'un millier d'étudiants montpelliérains, la coopération est une dimension forte de l'internationalité universitaire pour un quart d'entre eux. Elle fait ici jeu égal avec la coopétition, certes loin derrière l'internationalisation mais loin devant la commercialisation. Par ailleurs, la situation faite à la logique de commercialisation diffère d'une enquête à l'autre. Son absence sur les sites Web des universités peut se comprendre au regard des réserves émises à son endroit par le personnel des universités publiques françaises en général mais aussi par plusieurs responsables et acteurs universitaires des relations internationales. Rappelons que 10 % d'entre eux la considèrent comme « pas importante ». C'est la seule logique pour laquelle j'ai recueilli, lors du sondage, des opinions franchement négatives. Les universités françaises étant considérées comme un service public, cette logique financière peine à s'y développer ouvertement. Dès lors son affichage est difficile.

Il faut ensuite conclure que, si au niveau macroscopique les résultats entre l'enquête webométrique de 2012 et d'opinion de 2015 sont concordants, ce n'est plus du tout le cas au niveau microscopique autrement dit, lorsque l'on observe, au cas par cas et logique par logique, les couples établissement / acteur. Il est manifestement de nombreux établissements pour lesquels l'affichage Internet sur tel ou tel indicateur est en décalage avec les positions où les avis formulés par les acteurs des SRI sans qu'il soit tout à fait possible, par le biais des données en notre possession, de comprendre le pourquoi et les causes de cette réalité. Il faut aussi rappeler que le sondage de 2015 recueille des avis et opinions entre lesquelles il est parfois difficile de déterminer

celles qui émanent du souci de « bien présenter » son institution ou bien de « dire le vrai ». Ce manque de cohérence ou d'intégration entre les différents vecteurs de l'internationalité des universités françaises, entre l'affichage et le discours, rappelle sans doute que l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, par delà les préconisations ministérielles et les politiques d'établissements, reposent sur des acteurs et des équipes universitaires dont on ne peut et ne doit pas attendre l'uniformité. C'est peut-être d'ailleurs la chance des processus d'internationalisation que de reposer justement, sur des logiques diverses et variées mais aussi sur des acteurs politiques, administratifs, techniques aux sensibilités différentes voire, parfois divergentes.

Pour aller dans ce sens, on peut encore rappeler que parmi les 96 acteurs responsables RI qui ont répondu au sondage de 2015, figurent 19 binômes VPRI / DSRI travaillant dans la même université et pour lesquels nous connaissons les opinions. La comparaison de leurs réponses respectives aux douze questions du formulaire est intéressante. On compte en moyenne sept réponses identiques par paire VPRI / DSRI c'est-à-dire une réponse sur deux seulement avec un minimum de trois et un maximum de dix réponses semblables par paire. Ce tout petit échantillon se partage entre 12 binômes avec sept réponses communes et plus et 7 paires avec moins de six réponses semblables. A l'évidence, VPRI et DSRI ne parlent pas toujours d'une seule voie au sein d'un même service. D'où sans doute, dans ces établissements, deux réponses au lieu d'une seule comme dans certains autres où VPRI et DSRI se sont entendus pour donner une réponse commune. Mais une remarque s'impose à ce niveau : si l'on répartit ces 19 paires de responsables RI en fonction du niveau de cohérence de leurs réponses en 2015 puis de l'affectation de leur établissement en 2012 au regard de leur affichage sur le Web, une tendance générale se dégage (*cf* : tableau 6).

Tableau 6 : Correspondance internationalité et cohérence des opinions

Nombre de réponses communes 2015	Effectifs	Internationalité Web 2012 familles
10	1	B
9	2	C C
8	3	C C B
7	6	A C C C B B
6	3	A C C
5	1	C
3	3	A A C
	19	

Les quatre binômes d'acteurs dont l'établissement est classé parmi les moins internationalisés dans l'enquête 2012 (au vue de leur affichage Web) (famille A) ont un nombre de réponses communes à l'enquête 2015 considéré comme moyen-bas (6 ou 7 réponses communes dans 2 cas) voire faible (3 réponses identiques pour 2 autres cas). Inversement, les quatre duos d'acteurs RI appartenant à des universités où le niveau d'internationalité est considéré comme élevé à l'issue de l'analyse de contenu du site des SRI en 2012 (famille B) ont un nombre de réponses communes en 2015 très élevé (10 réponses semblables dans un cas) et moyen-haut (8 réponses communes dans un cas et 7 dans deux autres). La famille C prenant comme souvent une position médiane. Aussi, si au niveau d'observation le plus fin, les données sont sujettes à des

fluctuations au gré de quelques singularités institutionnelles et personnelles, elles n'en dégagent pas moins des tendances. Ici, lorsque les responsables des RI font état de points de vue et d'opinion convergents sur les questions liées à l'internationalité des établissements universitaires, force est de constater que leur université affiche une posture internationale plus forte et engagée. Et *vice versa*, les campus où l'affichage à l'international est minimaliste sont souvent des établissements où les responsables RI font état de discours différents au sujet des quatre logiques et indicateurs d'internationalité.

Enfin, le fait est qu'au final, que ce soit au travers des affichages ou des discours, il existe bien différents rapports à l'international au sein des universités françaises qu'il convient d'étudier et d'approfondir encore. Comment ? Après avoir exploré le domaine de l'affichage Web puis celui de l'opinion des acteurs, il conviendrait de se tourner cette fois, toujours sur la population des universités françaises, vers les pratiques réelles et concrètes des établissements en matière d'internationalisation. Ce qui n'est pas sans difficulté au regard de la diversité de celles-ci. Sachant qu'à l'issue de cette analyse de données comme de la première, il apparaît que la logique de coopétition est centrale pour discriminer entre les établissements contemporains, et sachant qu'il existe par exemple dans les méthodologies quantitatives à l'œuvre dans l'étude de l'enseignement supérieur et de la recherche plusieurs outils pour appréhender les coopérations scientifiques et les collaborations de recherche internationales sur les bases de données sur les textes copubliées [9] il serait tout à fait possible d'envisager des travaux à venir dans cette veine.

9. Les travaux d'Yves Gingras ou encore de Michel Grossetti et Béatrice Milard peuvent servir de référence. Yves Gingras et Johan Heilbron, « L'internationalisation de la recherche en sciences sociales et humaines en Europe (1980-2006), dans Sapiro Gisèle, *L'Espace intellectuel en Europe. De la formation des Etats-nations à la mondialisation 19e-20e*, Paris, La découverte, 2009, pages 359-389 ; Yves Gingras, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, 2002, pages 31-45. Michel Grossetti et Béatrice Milard, « Les évolutions du champ scientifique en France à travers les publications et les contrats de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 148, 2003, pages 47-56 ; Michel Grossetti, Philippe Losego et Béatrice Milard, « La territorialisation comme contrepoint à l'internationalisation des activités scientifiques », dans Leresche Jean-Philippe, Laredo Philippe et Weber Karl, *Recherche et enseignement supérieur face à l'internationalisation. France, Suisse et Union européenne*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009, p. 281-300.